



MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE NANTEUIL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU 15 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 mai, à 21 heures 00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence, M Alain BORDAGE, maire.

Présents : Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christophe NAUD, Christelle GERODOLLE, Hervé PARTHENAY, Suzette AUZANNET, Nadine ROLLANDEAU, Gilles MEUNIER, Nathalie LIEVENS, Jean-Paul SAINTON, Laurence FESTINO, Loïc HERVE.

Absents excusés : Diana OBADIA (pouvoir donné à Alain BORDAGE), Catherine BROUSSARD (pouvoir donné à Laurence FESTINO), Luigi CAMPA (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE), Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Nadine ROLLANDEAU), Sandra BONNIN LEGRAND (pouvoir donné à Suzette AUZANNET) Marina CAPELLAZZO (pouvoir donné à Jean-Paul SAINTON).

Absent non excusé : Damien GALLES

Secrétaire de Séance : Nathalie LIEVENS

Date de convocation et d'affichage : 02/05/2024

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	18

ORDRE DU JOUR

- I) **Désignation du secrétaire de séance**
- II) **Validation du compte rendu du 28 mars 2024**
- III) **Délibérations**
 - 1) Décision modificative
 - 2) Travaux RD611 : Validation franche optionnelle 2
 - 3) Demande de subvention : Mandat communal
 - 4) Demande de subvention : Travaux école
 - 5) Mutuelle communale
 - 6) Tarifs repas 13 juillet 2024
- IV) **Comptes rendus réunions et informations**
 - 1) Culture et communication
 - 2) Développement local et ressources
 - 3) Vivre ensemble
 - 4) Environnement et aménagement
 - 5) Enfance et jeunesse
- V) **Questions diverses**

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 28/03/2024

Le conseil municipal du 28/03/2024 est validé à l'unanimité.

II - Délibérations

1) Décision modificative (D212024)

M le Maire expose que par arrêté préfectoral en date du 16 avril 2024 (qui a été adressé aux conseillers municipaux), il a été attribué la somme de 272 433 € dans le cadre du projet RD611, subvention DETR. Il faut intégrer ces crédits au budget primitif 2024 à la fois en recettes et en dépenses précise M le Maire. Il y aura 272 433 € en recettes d'investissement au compte 13461 : Subvention DETR.

En dépenses, M le Maire propose de valider la dernière tranche des travaux RD611 pour un montant de 250 000 € TTC (compte 231) comme cela avait été évoqué en conseil municipal et ajouter 22 433 € au compte 2131 puisque la chaudière de la mairie ne fonctionne plus et il faut la changer.

Il indique qu'il a été reçu une 1^{ère} proposition pour ce chauffage d'un montant de 21 766.34 € TTC avec une climatisation. M le Maire estime que même en utilisant la climatisation et le chauffage toute l'année, le coût sera moins élevé qu'avec le système que la commune avait jusqu'ici. D'autres devis vont être sollicités.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la proposition de décision modificative ci-dessus.***

2) Travaux RD611 (D222024)

M le Maire présente les plans d'aménagement de la dernière tranche des travaux RD611. Les plans ont légèrement été modifiés avec une plus-value de 9450 € HT correspondant à de l'enrobé couleur pour la partie voie douce, en continuité des travaux réalisés en amont sur cette voie. La dernière phase de ces travaux sera donc d'un montant de 250 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la tranche optionnelle 2 des travaux RD611 ainsi que la plus-value d'un montant de 9450 € HT.***

3) Demande de subvention mandat communal (D232024)

Le poteau électrique de Faye doit être déplacé explique M le Maire. Le montant de ces travaux s'élève à 4302.41 € HT. Pour cela le Sieds subventionne ces travaux à hauteur de 70 % dans le cadre du mandat communal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la demande de subvention auprès du SIEDS pour un montant de 3011.68 € correspondant à 70 % du montant éligible soit 4302.41 € HT.***

4) Demande de subvention travaux école

M le Maire explique qu'il manque encore des éléments concernant la demande de subvention au titre du fonds vert pour les travaux de changement de chauffage de l'école. Quand tous les éléments seront réceptionnés, M le Maire explique que le dossier pourra être représenté au conseil municipal.

5) Mutuelle communale (D242024)

Il avait été envisagé depuis plus d'un an de proposer aux Nanteuillaises et Nanteuillais une mutuelle communale. Le principe de la mutuelle communale consiste à mettre en lien un prestataire assurance avec les habitantes et habitants. La mairie n'est qu'un intermédiaire qui permet de travailler et choisir une proposition commerciale optimisée tant sur le plan financier que sur le plan qualitatif. Pour autant, la mairie n'intervient ni financièrement dans ce dispositif ni entre l'assureur et l'assuré. Il y a eu 2 propositions retenues : AXA et la mutuelle MANDARINE. Mme Christelle GERODOLLE a reçu les 2 candidats. Le bilan

de ces offres a été soumis au vote des membres de la commission vivre ensemble. Il en résulte que la commission a retenu majoritairement la proposition de la mutuelle MANDARINE. M le Maire propose de valider le choix de la mutuelle mandarine.

Mme Christelle GERODOLLE expose que la proposition de la mutuelle Mandarine est plus pertinente pour l'assuré plus âgé entre autres.

Une réunion d'information à la population est prévue le 3 juin prochain à 18h30 à la salle des fêtes de Nanteuil.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider l'offre de la mutuelle MANDARINE.***

6) Tarifs repas 13 juillet (D252024)

M le Maire propose de décider des tarifs du repas du 13 juillet ; proposé par la municipalité chaque année à l'occasion de la fête nationale. Il propose que ces tarifs restent identiques à ceux de l'année dernière.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider les tarifs repas suivants :***
 - Nanteuillais et nanteuillaises : 10 €***
 - Enfants de 6 à 13 ans : 5 €***
 - Enfants de moins de 6 ans : GRATUIT***
 - Adultes extérieurs à la commune : 12 €***

III - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Retour sur le 8 mai

Le 8 mai dernier a eu lieu, comme chaque année, la cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale explique Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN. Elle remercie la présence des enfants, la directrice de l'école et la participation de M Loïc HERVE, correspondant défense de la commune. Elle déplore cependant le peu de membres du conseil municipal et ajoute que tout s'est bien déroulé.

Marche Edmond PROUST

La marche aura lieu le samedi 25 mai à partir de 10h30, départ de la mairie de Sainte-Eanne. Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN fait un point sur les besoins techniques à cette occasion (sono, micro, bancs, etc.)

Elle rappelle également que Nanteuil accueille la soirée d'inauguration de Traverse et que M le Maire prendra la parole à cette occasion.

2) Développement local et ressources

M Christophe NAUD informe des actualités diffusées. De nombreux arrêtés en ligne, menus de la cantine, photos de la cérémonie du 8 mai, promotion de la marche Edmond Proust et des 36 heures. Il ajoute que la fibre arrive à l'école mais l'installation des gaines est un peu plus compliquée que prévu. La mise en fonctionnement ne devrait pour autant pas trop tarder.

La mairie a déjà récemment été équipée.

3) Vivre ensemble

P'tit marché nanteuillais

Mme Christelle GERODOLLE fait part du choix de la prestation musicale pour le p'tit marché nanteuillais du 30 août prochain.

C'est Grégory BERCE qui a été retenu par la commission pour un montant de 520 €. Cette année, la boulangerie de Pamproux sera présente pour le marché. Un primeur est toujours en recherche pour participer. Un boucher pourrait éventuellement venir proposer des planches de charcuterie, c'est à l'étude.

Lancement du Téléthon

Il s'agit des 30 ans du Téléthon cette année. Cela pourrait se faire sur Nanteuil pour l'ouverture 2024. Un dessin type chaîne humaine pourrait être intéressant explique Mme Christelle GERODOLLE, sur le terrain de sport.

Un vin d'honneur est ensuite proposé. Les élus et élues sont favorables à ces propositions.

Dispositif Seniors et alors

Mme Nadine ROLLANDEAU fait part du dispositif Seniors et alors. Des personnes âgées seules chez elles sont réunies (depuis 2021) par l'intermédiaire du CIAS. Ce dispositif va fusionner avec le sud Deux-Sèvres. Il y a une vingtaine de participants. L'objectif est de lutter contre l'isolement.

Mme Nathalie LIEVENS informe que de la fédération de gymnastique intervient aussi auprès de ces publics.

Le prochain rendez-vous sera le 4 juin, à Nanteuil, de 14h30 à 16h30.

4. Environnement et aménagement



M Hervé PARTHENAY expose le compte rendu de la dernière commission aménagement du 28 avril 2024.

Presque tous les conseillers et conseillères étaient présents et présentes.

Il reprend les éléments techniques relatifs au déplacement du poteau de Faye, puisqu'il y aura un élargissement de la voie. Il va y avoir un terrassement et un bicouche. Ces travaux seront réalisés par les agents communaux.

Le tractopelle est réparé et modifié et le bâtiment à côté de l'ancienne mairie est également réparé. Le locataire du garage qui souhaitait utiliser ce local a finalement changé d'avis. M le Maire propose de louer ce garage. Cela fera l'objet d'une prochaine délibération.

A la Guérandière, il y a un problème d'infiltration chez une dame. Il y a possibilité, sur l'espace public, de réaliser des aménagements pour éviter l'écoulement des eaux chez elle. C'est à l'étude.

L'emplacement des jeux pour enfants a été défini : à côté du city-stade. Le revêtement au sol sera synthétique avec un amortissement.

Concernant les travaux en interne, des quilles ont été installées dans les massifs avenue de la Renaissance et la clôture en bois devant la MTL est posée. Les agents ont également supprimé les anciens éclairages au niveau de la salle bar. Ils ont aussi installé de l'éclairage extérieur à la mairie. Il y en aura également à la sortie des cuisines et salle bar de la salle des fêtes.

Enfin, le placard de la salle des fêtes est terminé. Il y a également eu la fabrication de chariots par les agents.



5. Enfance et jeunesse

Projet alimentaire territorial

Un partenariat avec Resalis et la communauté de communes est lancé. Cet accord va permettre de commander des produits bio et/ou qualitatifs pour la cantine scolaire. Les objectifs de la Loi EGALIM sont difficiles à atteindre à ce jour explique Mme Suzette AUZANNET.

Réunion avec les agents

Il y a eu une réunion avec les agents d'entretien de l'école concernant l'utilisation des produits d'entretien. La réunion était positive. Les produits d'entretien préservant l'environnement sont favorisés et moins chers parfois que des produits industriels indique Mme Suzette AUZANNET.

Le conseil d'école a eu lieu le 2 avril 2024.

Il a été fait état de l'évaluation de l'école. Mme Suzette AUZANNET explique qu'il y a des actions à développer concernant 4 axes : les apprentissages, la vie et le bien-être de l'élève, le fonctionnement de l'établissement et l'établissement dans son environnement.

Conseil Municipal des Jeunes

La dernière réunion était ce jour, le 15 mai. Le dernier projet des enfants : Action contre la faim, va être difficile à mettre en œuvre précise Mme Suzette AUZANNET. De plus l'élection des jeunes aura désormais lieu tous les ans au lieu de tous les 2 ans. Cela permettra à d'autres enfants de pouvoir profiter de ce dispositif. La charte sera revue en ce sens.

Recycleurs du son

Le spectacle était le 8 avril dernier, un très beau moment avec les nombreuses familles présentes.

Le carnaval

Il a eu lieu le jeudi 2 mai. Mais la municipalité a été avertie que le mardi soir pour le jeudi matin. L'année prochaine, la directrice organisera sûrement cette manifestation.

IV - Questions diverses

Devis feu d'artifice 2024

Le montant est de 3440 € cette année, soit 20 € de plus qu'en 2023 informe M le Maire.

Il ne sera pas proposé de buvette cette année. Le conseil municipal est favorable.

Assemblée Générale du CRER

C'est le vendredi 7 juin à la Rochelle, toute la journée. Les membres du conseil municipal ne sont malheureusement pas disponibles sur ce créneau.

Séminaire CIAS

La mairie a reçu une invitation à un séminaire du CIAS le 27 mai 2024.

Les membres du conseil municipal ne sont malheureusement pas disponibles pour participer.

Droit de préemption

Un terrain à côté de la salle périscolaire est à vendre. Le terrain n'est pas large. M le Maire ne voit pas ce que ce terrain pourrait apporter pour les enfants. Il propose de ne pas préempter. Les membres du conseil municipal approuvent.

Rue de Charnay et rue de la Combillonnette

Il y a beaucoup de circulation depuis les travaux et les voitures qui roulent vite. Des aménagements sont à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, M Alain BORDAGE lève la séance à 22h30

Le Maire



La secrétaire de séance,

